



Photo : compte X @EdouardGeffray.

La Fabrique

Inspections de l'enseignement privé : « Tenez votre parole, Monsieur le Ministre ! »

Publié le **27 avril 2026 à 10h18**

Temps de lecture : 2 minutes

[Enregistrer cet article](#)

Par **Nicolas Barriquand**

Alors que les rectorats entretiennent l'opacité sur nombre de rapports d'inspection d'établissements privés, Mediacités appelle solennellement le

ministre de l'Education, Edouard Geffray, à se montrer enfin transparent sur ces informations d'intérêt public.

Monsieur le ministre de l'Education nationale Edouard Geffray, Probablement ne comptez-vous pas parmi les lecteurs de Mediacités. Mais la série d'articles que notre journal publie cette semaine sur les inspections de l'enseignement privé [*lire l'encadré ci-dessous*] devrait attirer votre attention, à défaut d'avoir pu obtenir – de votre part et de votre ministère – un minimum de collaboration au service de l'information du public.

L'affaire Bétharram a été une déflagration. Au-delà de la gravité et de la multitude des faits commis au sein de l'établissement du Béarn et révélés en 2024, elle a mis à jour l'absence quasi-totale de contrôle des écoles, collèges et lycées privés sous contrat, pourtant, avec l'Etat. Nous vous invitons à (re)lire l'une de nos précédentes publications sur le sujet.

Votre prédécesseuse Elisabeth Borne avait promis de mettre fin à ce tabou. Et annoncé, l'an dernier, une vague sans précédent de contrôles des établissements d'enseignement privé : s'assurer de l'absence de violences, s'assurer aussi de la bonne application des programmes de l'Education nationale, du respect des volumes horaires de telle ou telle discipline, et plus généralement de la qualité du « climat scolaire ».

Ces inspections ont lieu – il y a quelques jours, vous avez annoncé que le nombre d'établissements inspectés devrait s'élever à 2500 établissements d'ici à la fin de l'année 2026. Mais le tabou demeure.

Financement de l'enseignement privé

Depuis plus de huit mois, Matthieu Slisse, journaliste de Mediacités, sollicite les rectorats des diverses académies pour consulter les rapports de ces inspections. Ces rapports sont des documents publics et leurs contenus contiennent des informations d'intérêt public. Pour les enfants qui fréquentent ces établissements, pour leurs parents qui ont choisi de les y scolariser, pour les professionnels de l'enseignement, et enfin pour tous les citoyens et contribuables qui contribuent au financement de l'enseignement privé.

Or, vos services dans de nombreux rectorats refusent de communiquer à notre journaliste ces rapports ou bien les lui transmettent dans des versions tellement caviardées qu'il est impossible d'en tirer la moindre conclusion ou information. Résultat, face à une telle obstruction du travail journalistique, nous saisissons et re-saisissons la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada). Monsieur Geffray, à Mediacités, nous ne sommes pas du genre à nous décourager...

Le secret entretenu sur ces rapports s'avère d'autant plus problématique que le « bilan complet » des inspections, que vous aviez vous-même promis pour ce mois de mars 2026, n'est toujours pas intervenu.

Monsieur le ministre, tenez votre parole ! Montrez-vous enfin transparent sur le contenu de ces rapports. A la fin de décennies d'impunité permise par l'absence de contrôle avant 2025, ne peut pas succéder une opacité systématique.

Inspections de l'enseignement privé : l'heure d'un premier bilan

Cette semaine, Mediacités consacre un dossier aux inspections menées, par l'Education nationale, sur les établissements d'enseignement privé sous contrat avec l'Etat, suite à l'affaire Bétharram. A lire par ailleurs :

Publications à suivre d'ici au 30 avril sur les inspections menées dans les académies de Toulouse, Lyon et Lille.